

RÈGLEMENT PARRAINAGE

QUI PEUT PARRAINER ?

- Tout étudiant inscrit pour l'année scolaire 2025-2026 ou depuis au moins 3 mois dans une formation longue des écoles Horizon, IMC, Omnis et Oscar.
- Tout étudiant inscrit pour la rentrée 2026/2027 ayant un dossier complet et validé.

QUELLE RÉCOMPENSE ?

- Pour bénéficier de la **récompense de niveau 1 (10 €)**, le parrain doit être un inscrit validé ou un étudiant au sein de l'école au moment du parrainage et l'être encore un mois plus tard.
- Pour bénéficier de la **récompense de niveau 2 (50 €)**, le parrain doit être étudiant depuis plus de 4 mois (à jour de frais de scolarité et en contrat) et la personne parrainée (ou filleul) doit toujours être inscrite au 31 décembre 2026

COMMENT ENGAGER UN PARRAINAGE ?

Pour qu'un parrainage soit valide, **TOUTES les conditions suivantes** doivent être remplies :

1. Le filleul **n'a pas contacté nos écoles**, ni fourni ses coordonnées sur nos sites web, **avant d'être parrainé**.
2. Le parrain **déclare son parrainage via un des formulaires dédiés suivants** en précisant les coordonnées du filleul :
 - [Formulaire parrain OMNIS](#)
 - [Formulaire parrain Horizon](#)
 - [Formulaire parrain IMC](#)
 - [Formulaire parrain Oscar](#)

Le parrain doit donner des **coordonnées valides** pour lui-même et pour son filleul dans le formulaire.

3. Le filleul **remplit le formulaire*** de prise de contact spécifique à l'école visée de la liste suivante :
 - [Formulaire filleul OMNIS](#)
 - [Formulaire filleul Horizon](#)
 - [Formulaire filleul IMC](#)
 - [Formulaire filleul Oscar](#)

* **Aucun autre formulaire** que ceux du présent document ne sera accepté, même visuellement similaire.

COMMENT VALIDER LA RÉCOMPENSE DE NIVEAU 1 ?

La récompense de niveau 1 sera versée au parrain un mois après avoir rempli son formulaire de parrainage **s'il est toujours inscrit** dans une des écoles du groupe et si toutes les conditions mentionnées précédemment sont remplies.

Son montant est de **10 €**, versé sous forme de bon cadeau.

COMMENT VALIDER LA RÉCOMPENSE DE NIVEAU 2 ?

La récompense de niveau 2 sera validée si les conditions complémentaires suivantes sont remplies, **en plus des conditions** mentionnées précédemment :

1. Le filleul a été inscrit dans l'une des formations des écoles du Groupe VISO (Horizon, IMC, Omnis et Oscar) pour la rentrée 2026/2027.
2. Le filleul et le parrain sont toujours inscrits dans l'une de nos écoles au 31/12/2026 ou le parrain est diplômé en 2026.
3. Ils ne sont pas concernés par une procédure disciplinaire ou de contentieux au 31/12/2026.

Son montant est de **50 €** pour le parrain et **50 €** pour le filleul, versé en janvier 2027 sous forme de bon cadeau.